

COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE  
COMUNIDADE ECONOMICA DOS ESTADOS DA AFRICA CENTRAL

**CEEAC**

*La Comunidad*



ECONOMIC COMMUNITY OF CENTRAL AFRICAN STATES  
COMUNIDAD ECONOMICA DE LOS ESTADOS DE AFRICA CENTRAL

**ECCAS**

**TERMES DE REFERENCE**

**INTITULE : Recrutement d'un Bureau d'études pour l'Evaluation technique des candidatures aux postes de Vice-Président, de Commissaires, du Secrétaire Général et du Conseiller juridique à la CEEAC**

**Démarrage de la mission : juin 2025**

## 1. CONTEXTE

La Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), créée par le Traité d'octobre 1983 et révisé en 2019, compte actuellement onze (11) États membres à savoir Angola, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, RD du Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Rwanda, Sao Tome et Principe, Tchad.

Les missions de la CEEAC sont définies au chapitre II article 4 du Traité révisé qui stipule que le but de la « Communauté est de promouvoir et de renforcer une coopération harmonieuse et un développement équilibré et auto-entretenu dans les domaines de l'activité économique et sociale, en particulier dans les domaines de l'industrie, des transports et communication, de l'énergie, de l'agriculture, des ressources naturelles, du commerce, des douanes, des questions monétaires et financières, des ressources humaines, du tourisme, de l'enseignement, du perfectionnement, de la culture, de la science et de la technologie et du mouvement des personnes en vue de réaliser l'autonomie collective, d'élever le niveau de vie des populations, d'accroître et de maintenir la stabilité économique, de renforcer les étroites relations pacifiques entre les États membres, et de contribuer au progrès et au développement du continent africain».

## 2. JUSTIFICATION

Conformément au Traité révisé de la CEEAC, le Vice-Président et les Commissaires de la Commission sont nommés par la Conférence pour un mandat de cinq (5) non renouvelable après présélection par le Conseil des Ministres sur la base des candidatures introduites par les États membres.

Le mandat des membres de la Commission en poste arrivera à son terme en août 2025. Par ailleurs, la Commission de la CEEAC envisage également de procéder au lancement d'un appel à candidature ouvert aux postes de Secrétaire général de la Commission et de Conseiller juridique de la Communauté, créés respectivement par décisions n° 09/CEEAC/CCEG/XXV/24 et n° 10/CEEAC/CCEG/XXV/24 de la 25<sup>ème</sup> session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement tenue le 18 octobre 2024 à Malabo.

En vue de pourvoir à ces différents postes, la CEEAC souhaite s'adjoindre les services d'un Bureau d'études indépendant et spécialisé dans le recrutement et l'évaluation des ressources humaines.

## 3. OBJECTIFS DE LA MISSION

### 3.1. OBJECTIF GLOBAL

L'objectif global auquel va contribuer cette mission est l'appui à la mise en œuvre de la réforme institutionnelle de la CEEAC à travers le renouvellement des personnels à mandats de catégorie A(HCA), B(HCB), C(HCC) et assimilé ainsi que le recrutement d'un nouveau personnel à mandat de catégorie D(HCD).



### 3.2. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

La mission du Bureau d'études est d'accompagner la Commission de la CEEAC à travers un appui technique dans le processus de recrutement du personnel à mandat.

Cet appui doit prendre en compte des méthodes compétitives et transparentes permettant l'opérationnalisation et la montée en puissance des structures organisationnelles adoptées en décembre 2019 par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC (CCEG) et ratifiées par les Etats membres de la Communauté.

Plus spécifiquement, la mission du Bureau d'études est de procéder à l'examen des dossiers et au classement des candidatures transmises par les Etats membres à la Commission de la CEEAC aux postes de Vice-Président, Commissaires, Secrétaire Général de la Commission et Conseiller Juridique de la Communauté.

### 4. RÉSULTATS ATTENDUS

A l'issue de cette mission, la CEEAC dispose :

- (i) D'un rapport confidentiel d'examen et de classement des candidatures parvenues à la CEEAC aux postes du Vice-Président et des commissaires. Ce rapport est disponible fin août 2025 pour le Conseil des Ministres ordinaire précédent la prochaine CCEG de l'année 2025 ;
- (ii) D'un rapport confidentiel d'examen, de classement et de présélection des candidatures sur la base des critères administratifs et techniques approuvés par la Commission de la CEEAC pour les postes de Secrétaire Général et du Conseiller Juridique de la Communauté. Ce rapport sera approuvé par la session extraordinaire du Conseil des Ministres prévue en juillet 2025.

### 5. MÉTHODOLOGIE

Le Bureau d'Etudes travaillera sous la direction de la Commission de la CEEAC.

Il aidera à identifier les candidats potentiels dans un meilleur délai à travers un processus de sélection ouvert et transparent, et en conformité avec le cadre organique, le statut du personnel et le règlement intérieur de la Commission de la Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale adopté le 18 octobre 2024.

La confidentialité sera de rigueur pendant toute la mission. Les rapports devront être remis sous plis fermés à l'attention de la Commission de la CEEAC.

#### 5.1. EVALUATION DES CANDIDATURES POUR LES POSTES DU SECRETAIRE GENERAL ET DU CONSEILLER JURIDIQUE (MISSION 1)

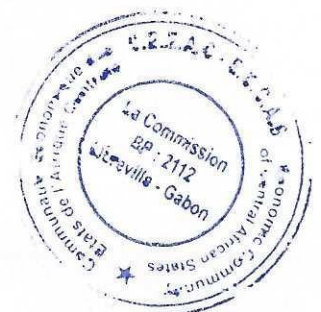
Le Bureau d'études aidera à identifier les candidats potentiels à travers un processus de sélection ouvert, objectif et transparent et en conformité avec les dispositions du nouveau cadre organique, du statut du personnel de la Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale adopté le 18 décembre



2019 ainsi que les dispositions du Règlement intérieur de la Commission de la CEEAC adopté le 18 octobre 2024.

Pour ces deux postes, l'appel à candidature est ouvert à tous les Etats membres de la CEEAC. Il faut donc s'attendre à recevoir un nombre élevé de candidatures. Le rôle du Bureau d'Etudes sera le suivant :

- (i) Lors de la réunion de démarrage, un cadrage sera réalisé avec la Commission de la CEEAC afin d'analyser et d'échanger de manière approfondie sur les deux postes à pourvoir, leur contexte, leurs spécificités et exigences.
- (ii) Effectuer la conformité administrative et procéder à l'évaluation technique des dossiers de candidatures. L'évaluation technique se fera sur la base d'une grille d'évaluation préalablement approuvée par la Commission de la CEEAC. Cette grille comportera les critères ci-après : identité, nationalité, âge, diplôme : niveau et filière, expérience : durée et nature en termes de contenu, niveau de responsabilité, de domaines d'activités ; pièces constitutives exigées ; certains critères pourront être affinés en fonction du nombre de dossiers de candidatures à traiter ;
- (iii) Elaborer un questionnaire d'entretien en rapport avec les compétences et aptitudes requises au poste à pourvoir ;
- (iv) Elaborer un guide de tests permettant de mesurer la personnalité en situation de travail, la motivation professionnelle et le potentiel du candidat ;
- (v) Organiser les entretiens pour les dix (10) premiers candidats retenus sur la liste restreinte par poste à travers le questionnaire d'entretien et le guide de tests ;
- (vi) Elaborer un tableau synthétique afin de consigner les résultats des épreuves et déterminer le classement des candidats par poste à pourvoir ;
- (vii) Présenter un rapport confidentiel d'examen et de classement des candidatures pour les postes du Secrétaire Général et du Conseiller Juridique ;
- (viii) Un tableau récapitulatif de tous les candidats évalués sera également joint au rapport avec classement, commentaires et avis ;
- (ix) Prendre contact avec les trois (3) personnes « référents » et le dernier employeur afin de valider les qualifications professionnelles et morales des candidats retenus sur la liste restreinte.



## 5.2. EVALUATION DES CANDIDATURES POUR LES POSTES DE COMMISSAIRES (MISSION 2)

Le processus de sélection est encadré par l'article 26 du règlement intérieur de la Commission déterminant la procédure de désignation du Président de la Commission et la présélection des autres membres de la Commission de la CEEAC.

La CEEAC s'attend à recevoir une soixantaine de candidatures provenant de 10 Etats membres (exception du Burundi à qui revient le poste de Président de la Commission conformément au Traité révisé). Le rôle du Bureau d'Etudes sera le suivant :

Lors de la réunion de démarrage les dossiers seront remis au Bureau d'études avec un procès-verbal et un cadrage sera effectué sur la base des prérequis aux postes de Commissaires ;

- (i) Effectuer la conformité administrative et procéder à l'évaluation technique des dossiers de candidatures. L'évaluation technique se fera sur la base d'une grille d'évaluation préalablement approuvée par la Commission de la CEEAC. Cette grille comportera les critères ci-après :
  - Identité, nationalité, âge ;
  - Diplôme : niveau et filière ;
  - Expérience : durée et nature de l'expérience en termes de contenu, niveau de responsabilité, domaines d'activités, exigences du secteur institutionnel, contexte international de travail, aptitudes personnelles pour occuper un poste de Commissaire à la CEEAC.
- (ii) Elaborer un questionnaire d'entretien en rapport avec les compétences et aptitudes requises au poste à pourvoir ;
- (iii) Organiser des interviews préliminaires de candidats afin de mesurer la personnalité en situation de travail, la motivation professionnelle et le potentiel du candidat ;
- (iv) Elaborer un tableau synthétique afin de consigner les résultats des épreuves et déterminer le classement de cinq (5) premiers candidats par poste à pourvoir ;
- (v) Présenter à la Commission un rapport confidentiel d'examen et de classement des cinq (5) premiers candidats pour les postes du Vice-Président et des Commissaires.

## 6. MODALITES D'EXECUTION DE LA MISSION

Le Bureau d'études aidera à identifier les candidats répondant aux critères exigés par les Termes de Références tout en respectant les principes d'indépendance, d'intégrité et de confidentialité du processus de recrutement. Il utilisera la méthodologie appropriée pour les postes en conformité avec le nouveau cadre organique et le statut du personnel de la Communauté adoptés le 18 décembre 2019 ainsi qu'avec le Règlement intérieur de la Commission.



Tous les membres de l'équipe du Bureau d'études sont astreints aux obligations de confidentialité et d'information de tout conflit d'intérêt dans le cadre du recrutement.

Concernant la mission 1, la Commission de la CEEAC devra remettre au Bureau d'études une copie complète et numérisée de chaque dossier de candidature reçu.

Le Bureau d'études mènera le processus d'évaluation des dossiers et soumettra les résultats à la Commission de la CEEAC. Le rapport final de sélection avec un classement par ordre de mérite (croissant) par poste,

## 7. BÉNÉFICIAIRE/PUBLIC CIBLE

Le bénéficiaire de cette action est la CEEAC en particulier le Conseil des Ministres.

## 8. PROFIL DU CONSULTANT/BUREAU D'ÉTUDES

### 8.1 Profil du Bureau d'études

Le Bureau d'études chargé du recrutement doit avoir une expérience avérée d'au moins 15 ans en matière de recrutement et de gestion des Ressources Humaines (RH) dont 10 ans au moins de recrutement de hauts cadres à l'international.

- (i) Des cadres dirigeants ;
- (ii) Des directeurs généraux/coordonnateurs d'agences d'exécution pour les organisations internationales ou des administrations publiques.

Le Bureau d'études doit également disposer de :

- (i) Un bilan éprouvé de transparence, d'intégrité et de professionnalisme attesté par des certificats de bonne fin ou de bonne exécution ;
- (ii) Une grande base de données de professionnels de haut niveau ;
- (iii) Des références dans les secteurs public, privé et non-gouvernemental.

### 8.2 Profil du Personnel du Bureau d'études

Pour ce processus de recrutement, le Bureau d'études doit disposer du personnel clé suivant :

- (i) **Un/e Chef de mission, Expert en management en ressources humaines**, titulaire au moins d'un Bac+5 en Sciences sociales, gestion des ressources humaines ou équivalent. Il doit disposer au moins :
  - De quinze (15) ans d'expérience professionnelle ;
  - De dix (10) ans d'expériences confirmées de recrutement de cadres supérieurs ;



- D'avoir effectué cinq (5) missions similaires en tant que Chef de mission ou Expert au cours des dix (10) dernières années.

En plus du Chef de mission, le Bureau d'Etudes devra disposer de cinq (5) autres Experts dans les domaines suivants :

- Un Expert Juriste en Droit Public et international/communautaire ;
- Un Expert Affaires Politiques et Sécurité ;
- Un Expert Economiste ;
- Un Expert en Environnement, agriculture et Développement ;
- Un Expert en sciences sociales.

Les Experts doivent justifier d'au moins :

- De quinze (15) d'expérience professionnelle ;
- De 10 ans d'expérience professionnelle dans leur domaine d'expertise ;
- D'avoir effectué au moins 1 mission similaire en tant que membre d'une mission de recrutement de haut niveau au cours de 10 dernières années.

## 9. LIEU ET PERIODE DE MISE EN ŒUVRE DE LA MISSION

### **Mission 1 : Recrutement aux Postes du Secrétaire Général et du Conseiller Juridique**

La mission aura lieu à Libreville au Gabon et à domicile pour une durée maximale de quinze (15) jours entre mai et juin 2025 répartis en quatre (4) jours sur le terrain et quatorze (14) jours à domicile.

Il est prévu à titre indicatif deux (2) missions de terrain, intercalées avec des périodes de travail à domicile selon la séquence suivante : mission de démarrage / travail d'analyse / présentation du rapport à la Commission de la CEEAC.

Le Bureau d'Etudes sera appelé à présenter un chronogramme indicatif de la Mission 1.

Les dates et durées respectives des missions de terrain seront précisées en fonction de la disponibilité des interlocuteurs CEEAC, de la disponibilité des vols, ainsi que de l'agenda des experts.

Au cours de chaque mission de terrain, le Bureau d'Etudes travaillera sur plusieurs livrables, en fonction des priorités.

Des réunions de briefing et débriefing auront lieu au début et à la fin des missions de terrain.

### **Mission 2 : Evaluation des candidatures pour les postes de Commissaires**

La mission aura lieu à Libreville au Gabon et à domicile pour une durée maximale de dix-huit (18) jours entre juin -juillet 2025 répartis en dix (10) jours sur le terrain et huit (8) jours à domicile.



Il est prévu à titre indicatif deux (2) missions de terrain, intercalées avec des périodes de travail à domicile selon la séquence suivante : mission de démarrage / travail d'analyse / présentation du rapport à la Commission de la CEEAC.

Le Bureau d'Etudes sera appelé à présenter un chronogramme indicatif de la Mission 2.

Les dates et durées respectives des missions de terrain seront précisées en fonction de la disponibilité des interlocuteurs CEEAC, de la disponibilité des vols, ainsi que de l'agenda des membres de la mission.

Au cours de chaque mission de terrain, le Bureau d'Etudes travaillera sur plusieurs livrables, en fonction des priorités.

Des réunions de briefing et débriefing auront lieu au début et à la fin des missions de terrain.

## 10. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES ET CONTRACTUELLES

Les experts devront être munis de leurs propres ordinateurs portables mais ils pourront bénéficier :

- Un bureau ainsi qu'une connexion Internet qui seront mis à leur disposition par Commission de la CEEAC.
- Les experts devront être autonomes pour leurs déplacements à Libreville.

Tous les frais envisagés pour la mission (honoraires, per diem, voyages, personnel d'appui, ...) doivent être intégrés dans l'offre.

## 11. REMISE ET APPROBATION DES LIVRABLES

L'ensemble des livrables regroupé et annexé au rapport final sera remis à la Commission de la CEEAC sous pli fermé.

N°	ETAPE	DELAJ INDICATIF
1	Rapport d'examen et de classement des candidatures parvenues à la CEEAC pour les postes de Secrétaire Général et du Conseiller Juridique	juillet 2025
2	Rapport d'examen et de classement des candidatures parvenues à la CEEAC aux postes de commissaires.	Fin Août 2025
3	Rapport final de la mission 1	Juillet 2025
4	Rapport final de la mission 2	Fin août 2025

**Date limite : 31 mai**



